

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LE GRAND PERIGUEUX

255 rue Martha Desrumaux
24000 PERIGUEUX

DECISION DU PRESIDENT

◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Objet : Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux – Don de matériel informatique à la cité scolaire Bertran de Born, section BTS Services Informatiques des Organisations et Cybersécurité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 déléguant au Président certaines de ses attributions ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux après avoir effectué un inventaire de son matériel informatique a constaté que certains équipements ne sont plus compatibles avec l'utilisation faite par les agents du Grand Périgueux.

Considérant que l'équipe éducative de la section BTS de la cité scolaire Bertran de Born, a indiqué à nos services qu'elle serait intéressée par les équipement proposés.

Le Président,

DECIDE

- Un accord de don à la cité scolaire Bertran de Born sur la base de la fiche inventaire jointe en annexe

Fait à Périgueux, le 21 NOV. 2023

Affichée le 21 NOV. 2023

Le Président
Jacques AUZOU

